



Châtillon-en-Diois

commune nouvelle



Bulletin municipal annuel
Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

Été 2024

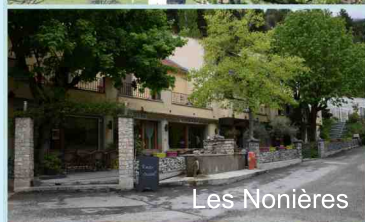
Le mot du Maire



Châtillon-en-Diois



Vignoble



Les Nonières



Mairie déléguée de
Treschenu-Creyers



Bénévisse



Menée



Archiane



Mensac



Châtillonnais, Châtillonnaises, Chers amis,

Le bulletin annuel vous présente un résumé annuel de la vie de Châtillon-en-Diois. Une vie qui s'est encore enrichie cette année de réalisations destinées à embellir et moderniser notre commune. Dans la dynamique de l'obtention du label "Plus Beau Village de France", nous avons réhabilité l'entrée ouest du village. Désormais, c'est une zone d'accueil et de promenade richement végétalisée.

On pourra se rafraîchir auprès d'une belle fontaine, la 18^e du village. La halle rappelle un quai de gare, d'où son nom "Le quai". Dans le sol on retrouvera une trace des rails pour rappeler le passé ferroviaire du lieu avec le dépôt de locomotive et la gare ! Le dépôt ("La loco") et "Le quai" seront de nouveaux espaces qui pourront accueillir de petits événements et expositions.

Cette entrée de village, c'est aussi une zone de passage en toute sécurité pour les piétons entre le village ancien et le quartier des vignes. L'agencement de la route a été dessiné pour tenter de ralentir les voitures.

Durant cette année, nos villages n'ont pas été oubliés : enfouissement de lignes électriques, rénovation de l'éclairage public à Archiane, rénovation complète d'un appartement à l'ancienne école de Mensac, restauration de la façade de l'église de Menée, ...

Depuis quelques années, Châtillon n'a plus de médecin. Nous avons fait de gros efforts pour trouver une solution, alerté les médias, cherché à trouver des médecins. Ces efforts sont sur le point d'aboutir : nous adaptons la maison Pascale Bœuf sur le Champ de Foire pour la transformer en centre de santé. Les travaux sont bien avancés.



Mais un lieu ne fait pas un centre de santé. Là aussi nous avançons avec tous les professionnels de santé et nous sommes confiants pour la suite. Ce projet a pu avancer avec l'adhésion des communes voisines : Glandage, Boulc, St Roman et Menglon. Châtillon-en-Diois se doit ainsi de jouer son rôle de bourg centre.

C'est le cas aussi pour la présence de l'administration. La disparition de la trésorerie fait place à la création de "France Services" géré par la communauté de communes du Diois. Nous participons en mettant un bureau à disposition à la mairie. Le besoin était réel, comme le montre la fréquentation de ce service.

Enfin une fois de plus nous remercions les associations qui animent la vie de la commune. Châtillon-en-Diois change et l'équipe du conseil municipal veille à ce que cette évolution se fasse harmonieusement.

Eric Vanoni Maire et Monique Orand Maire déléguée de Treschenu-Creyers.

Sommaire :

Le mot du Maire	p. 1	Un peu d'histoire d'eau	p. 10-11
État civil	p. 2	La bibliothèque municipale	p. 12-13
Rétrospective	p. 2-6	Les écoles	p. 14-15
Les Villages	p. 7	Les associations	p. 16-18
Informations municipales	p. 8-9	Renseignements pratiques	p. 19-20

UN AN DE RETROSPECTIVE

Le bulletin annuel permet de se retourner sur l'année écoulée de juillet 2023 à juillet 2024. Le bulletin 2023 se faisait l'écho d'un renouveau après les années de la covid. Ce nouveau numéro couvre une année riche en événements : expositions et animations organisées par les associations. Pour la commune, après la réhabilitation du bâtiment de la mairie, de nouveaux chantiers ont été menés. Le plus spectaculaire est l'aménagement de l'entrée ouest de Châtillon qui se termine : l'ancienne friche de la gare hébergeant en son centre les conteneurs et bacs de déchets, va être métamorphosée. D'autres chantiers ont été moins visibles comme l'enfouissement des fils électriques entre Châtillon et Mensac, la réhabilitation d'un logement à l'école de Mensac... Nous savons que cette année a été aussi plus difficile à cause d'une inflation certaine, notamment pour les énergies, liée à des instabilités internationales. En réponse, la commune a installé un chauffage à granulés de bois pour la salle Kubnick à la fois pour faire des économies et aider à lutter contre le réchauffement climatique. Toujours pour servir les habitants et ceux des communes voisines, un chantier est engagé pour la création d'un centre de santé ; nous espérons que cela aboutira au début 2025.

Toutes ces réalisations se font avec le soutien de la Communauté de communes du Diois, des collectivités territoriales (Région, Département) et de l'État. C'est ainsi que la mise en place de France services (permanences à la mairie) rend service à beaucoup de nos concitoyens.

Finalement la vie dans notre commune rurale n'est elle pas heureuse ?

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

LHUINTRE veuve CHAIX Nelly, Andrée, Jeanne, le 8 juillet 2023
 LECHER Marguerite, Blanche, Marie, le 1^{er} août 2023
 MAROTTA veuve VIVENZIO Filomena, le 30 août 2023
 SALABELLE veuve CHAFFEL Jeanny, Eliane le 16 septembre 2023
 GILLIBERT Suzanne, Monique, le 7 Octobre 2023
 DUCZENKO Edith, Michèle, Lucie, le 13 novembre 2023
 GERVIS veuve RONJAT Simone, le 21 novembre 2023
 LACROIX Jean, Michel, André, Marie, Elie, le 10 décembre 2023
 JEAN DIT GAUTHIER Claude, le 13 décembre 2023
 L'HERMITE Hélène, Jacqueline, Christiane, le 28 décembre 2023
 VIVENZIO veuve BOREL Assuntina, le 28 mars 2024
 CORRÉARD veuve ORAND, Madeleine, Marie, Jeanne, le 9 février 2024
 MAFFETONE veuve GUARNA Violante, le 5 février 2024
 BONNAMOUR Rémy, le 23 mars 2024

MAUNIER Annick, Léa, Claire, le 16 avril 2024
 SENNANE Mohamed, Nabil, le 18 mai 2024
 VÉDÈCHE veuve Borel, Marie, Louise, le 2 juillet 2024

Ils se sont dit "oui"

JAMET Nicolas, Louis et CHENIVESSE Coraline, Fabienne, Frédérique, Florence, le 2 septembre 2023
 ADAM Cyril, Pierre, Marie et HUGUE Juliette, Tessa, Nadette, le 9 septembre 2023
 REY Frédéric et CHAMPION Sophie, le 18 novembre 2023
 ROUVEURE Flavien, Tristan et GALLAND Laetitia, Virginie, le 29 juillet 2023
 LOYER Yannick, Daniel, Patrice et GUERIN Lydie, Rachel, Alice, le 21 Octobre 2023
 PERRIER David, Bernard et GUINET Julie, le 11 Mai 2024
 RUSSIER Lou et SAUVET Megane, le 22 Juin 2024

Il est arrivé

DUPARCQ Louison, Philippe, le 1^{er} mars 2024

Châtillon-en-Diois, commune nouvelle

Depuis le 1^{er} janvier 2019 les communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, ont fusionné pour devenir la Commune Nouvelle de Châtillon-en-Diois.

C'est maintenant la commune la plus étendue de la Drôme avec ses 110 km² et l'une des plus représentatives du Haut-Diois avec ses sites magnifiques.

Le bourg centre, Châtillon, a rejoint en juillet 2022 "Les Plus Beaux Villages de France".

Quelques chiffres :

Population : 666 habitants

Superficie : 110,06 km²

Densité de population : 6,1 hab./km²

Altitude : entre 514 m et 2038 m

N'apparaissent sur cette liste que les noms des personnes décédées sur la commune ou pour lesquelles la mairie de Châtillon-en-Diois a reçu une transcription entre juillet 2022 et juin 2023. Nous regrettons de ne pouvoir faire figurer nos Châtillonnais et Châtillonnaises décédés sur une autre commune et pour lesquels nous n'avons pas de documents officiels.

Conception , réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois

Directeur de la publication : Eric Vanoni

Impression Héraldie, Die

Un an de la vie de Châtillon-en-Diois

23 juillet 2023 Journée des auteurs du Diois, un événement qui prend de l'ampleur

Pour cette 8^e édition biennale, plusieurs nouveaux auteurs se sont joints à l'événement, et pour la première fois, deux maisons d'édition locales ont participé. Des romans, des livres historiques, de la poésie, des livres pour enfants, des livres artistiques, ... le choix était large.



Installés à l'ombre des arbres autour de la piste de danse du Champ de Foire, les participants ont échangé avec les nombreux visiteurs, amateurs d'écrits sur le Diois, et curieux. L'eau fraîche du lavoir a permis à tous de résister à la chaleur, et le "glacier à vélo" venu s'installer à côté a eu beaucoup de succès, tant auprès des exposants que des visiteurs !

Les enfants de M. Jean Abonnet, ont cédé à la bibliothèque des exemplaires de son dernier livre "Il n'est pas trop tard pour parler de Résistance" à consulter à la bibliothèque. Jean Oddoz† a confié à son épouse Jacqueline le souhait de céder, à son décès, ses livres à la bibliothèque. Aussi lors de cette journée, la bibliothèque a pu proposer ces ouvrages à la vente.

Festival Arts et Vigne 2023, un succès réaffirmé

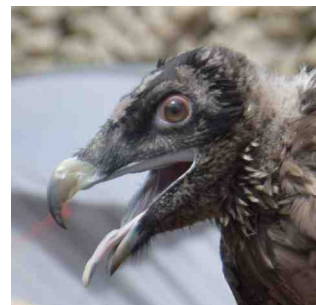
C'est une nouvelle équipe qui a pris les rênes de l'association Châtillon Arts et Vigne. Après 2 années difficiles à cause de la Covid et une année de reprise complète en 2022, il fallait encore relancer la machine ! Pari réussi pour les organisateurs qui ont su mobiliser de nouveaux bénévoles,

ont pu à nouveau placer les dégustations de la fête du vin dans les caves, et repris la nuit musicale aux torches. Il faut y ajouter une belle programmation musicale, la volonté d'une ambiance festive (décorations des rues, défilé carnavalesque des enfants) et une prolongation d'une journée aux Nonières pour associer au festival les villages de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois.



Dimanche 3 septembre 2023 à Archiane, fête du Gypaète Barbu

Un nouveau programme européen, le LIFE Gyp'Act, débute et permet au Parc naturel régional du Vercors et à ses partenaires de poursuivre le travail de réintroduction du Gypaète barbu. Cette fête est l'opportunité d'en apprendre davantage sur ce vautour pour mieux le protéger



ainsi que sur l'ensemble des autres vautours : contes et histoires sur les oiseaux par Alexandra Ré, stands de découverte du Gypaète et des vautours, table ronde et balade sur le sentier des vautours. C'est aussi l'occasion de découvrir notre village d'Archiane, célèbre pour son cirque montagnard et maintenant par ses vautours.

Journées européennes du Patrimoine, 16-19 septembre 2023

25^e anniversaire de la bibliothèque municipale de Châtillon.

Ce fut l'occasion d'une exposition sur l'histoire des bibliothèques qui l'ont précédée à Châtillon-en-Diois. Une cinquantaine de personnes ont découvert la belle calligraphie du registre des prêts, utilisé de 1884 à 1956 à la bibliothèque populaire, peuplée de livres



donnés par Félix Germain, et aussi d'autres documents et l'histoire du bibliobus et de la bibliothèque départementale. Le portrait de Jeanne Poudrel et les témoignages de lecteurs qui, alors enfants, ont découvert le plaisir de la lecture au sein de sa mercerie ont touché les visiteurs.



L'ACSPADE sous l'égide du comité consultatif patrimoine a aussi participé à ces journées européennes

Les écoles ont participé : toutes les classes ont répondu présentes pour l'évocation de la construction de la piscine, la découverte des éléments architecturaux de la place du Reviron et les éléments du décor de la façade de la mairie. Une visite de la cave au grenier, en passant dans le bureau du maire, a permis de parler du rôle du premier magistrat de la commune.

Le patrimoine forestier : Avec Anne-Marie et Régis Allain, les deux forestiers de l'ACSPADE, les élèves de CM1-CM2 ont visité la Combe de Bain pour évoquer les évolutions du paysage forestier.

Pour le public, le patrimoine forestier a fait l'objet d'une balade-conférence "Forêts de Châtillon".



La visite de la Tour de l'Horloge et les vestiges de décors cachés

Bernard Ravet a guidé près d'une centaine de visiteurs pour admirer le travail des charpentiers lors de la restauration du bâtiment. Ils ont pu admirer des vestiges de décor de la façade peinte à la fin du XVI^e siècle, enchâssé dans la tour depuis 1730 et redécouvert en 2018 !

Exposition : histoire du sport à Châtillon au XX^e siècle

La vie sportive de Châtillon et des villages de Treschenu-Creyers était exposée à partir de divers documents. Le premier terrain de sport était évoqué, puis la piscine construite sous la mandature de Maurice Bompard en 1955 et inaugurée en 1956. Mais aussi la station de ski de Menée, l'errance des terrains de boules et de football, les terrains de tennis, le club de tir à l'arc il y a quelques années, les sentiers de randonnées...

Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023, vente de livres

L'association Châtillon Livres et Rencontres qui gère la bibliothèque municipale de Châtillon organise 2 fois par an une vente de livres ; une fois au printemps et une fois lors de la foire d'automne.

Ces livres sont donnés à la bibliothèque, et sont triés par les bénévoles. Certains rejoignent les rayons de la bibliothèque, d'autres sont inventoriés et mis à la vente. Plus de 200 personnes, adultes et enfants, sont venus à la salle Kubnick explorer un choix de plus de 6000 livres, bien triés par thèmes et par auteurs.

Provisions de lecture pour l'hiver, envie de découvrir un auteur, livres pratiques c'est vrai que le choix est tentant !



17 novembre 2023 Commémoration de l'accident aérien de 1983

Tous les 10 ans, l'école des commissaires des armées, implantée à Salon de Provence, commémore l'accident aérien du 17 novembre 1983, qui a coûté la vie à 3 personnes. Une stèle rappelle cet événement au bout de la route du vallon de Combeau sur la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois.

Lors d'une brève cérémonie, Mme le Commissaire Général Sylvie Pion, directrice de l'école des commissaires des armées, a prononcé un discours, en insistant sur l'engagement total des militaires.

Les noms des disparus ont été rappelés : les élèves

commissaires, Mireille Coltin née Merlino, Jean-Louis Boué, Michel Chaussebourg et l'Adjudant Chef Pierre Kotte

Minute de silence, Marseillaise chantée par tous et dépôt de gerbes ont clos cette cérémonie.



23 novembre 2023 Rénovation de la cabane de Châtillon

Les alpages de Glandasse accueillent des troupeaux transhumants La cabane communale de Châtillon est là pour accueillir les bergers ; mais il faut l'entretenir ! Cette année une équipe de 11 personnes de l'entreprise BCB sont montés pour remettre en état le toit qui datait de 1968. En un temps record le travail est terminé !



Décembre 2023 et janvier 2024,

Guy Nicod expose à la bibliothèque de Châtillon

"Les Nicod'spectives", c'est le livre d'aquarelles que Guy Nicod a publié !

Le public a pu ainsi rencontrer l'auteur, bien connu des Châtillonnais, dimanche 17 décembre.

Du 28 novembre au 28 janvier, Guy Nico a exposé

une retrospective de ses œuvres dans la bibliothèque. Un large public conquis est venu apprécier l'évolution de ses créations



28 Décembre 2023, Soirée huîtres de l'UCAC

C'est devenu une tradition : l'Union des Commerçants et Artisans de Châtillon-en-Diois offre à la population une soirée festive en remerciement de leur fidélité. Disposer à Châtillon de commerces de proximité est une richesse qu'il faut saluer et encourager. Rappelons qu'on a pu apprécier cette présence pendant la crise de la COVID ! Les habitants ont pu déguster huîtres et moules, arrosées de vins de Châtillon et se réchauffer avec du vin chaud près d'un braséro !



27 janvier 2024, Le Rallye Monte Carlo à Châtillon-en-Diois

Le rallye est passé. Pour certains cela a été d'abord un grand bruit : ces bolides sont sonores ! Pour d'autres, nos concitoyens de nos villages du haut, Menée, Les Nonières et Bénevisse, cela a été la nécessité d'un laisser-passer à partir de vendredi 18h pour passer en zone rallye et pouvoir rentrer chez eux ! Pour ceux de Mensac, c'est le samedi jour du Rallye qu'ils ont eu le sentiment d'habiter un village célèbre.

Pour les pilotes : 2 fois le col de Menée dans la journée ! Ils ont regretté de ne pas avoir de neige !

Les spectateurs arrivés la veille ou ayant marché depuis Mensac et postés le long du parcours ont pu admirer l'art de prendre des virages en profitant du bas côté pour passer plus vite.



D'autres cherchaient à voir Bryan Bouffier, notre Châtillonnais qui voulait surtout se rappeler des souvenirs et s'est arrêté gentiment pour saluer des connaissances, avant les "spéciales" !

En bref un autre monde mécanique, ronflant et virevoltant a traversé notre territoire recherché d'habitude pour son calme naturel ! Il en restera un tourbillon, un repère dans le temps.



Carnaval de l'école, 13 février 2024

Comme chaque année, l'école de Châtillon a fait son carnaval avec cette année une météo d'une douceur inhabituelle ; l'occasion pour les enfants, et les parents, de donner libre cours à leur imagination pour se déguiser. Protégé par les gendarmes, des parents et la mise en place de voitures anti-bélier, le cortège a fait le tour du village en passant par la rue commerçante du Reclus. Pour les enfants, plus que le début de ce qui était autrefois une période de jeûne, le carême, c'était le signal du début des vacances scolaires de printemps.



15 mars 2024, Printemps des poètes

Cette année, le thème de "la Grâce" était retenu ! Suivant le sens donné à ce mot, un grand choix était ouvert. 26 personnes, ont partagé ce plaisir d'écouter



et de lire des textes sur ce thème. Certains ont choisi un texte disponible sur les guéridons, d'autres ont préféré des textes de leur choix. Un petit groupe de nos poètes et musiciens de Châtillon avait aussi préparé pour cette soirée, des lectures collectives accompagnées de musique de leur composition.

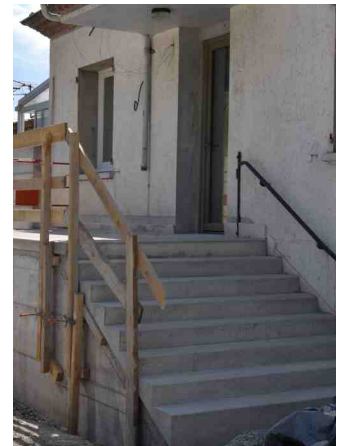
Mars 2024, l'entrée ouest prend forme !

Après la mise en place de nombreux arbres et arbustes, qui deviendront plus visibles lorsque le feuillage se développera, c'est une nouvelle phase qui a été franchie avec l'arrivée d'un ensemble de statues en fer œuvre du sculpteur Pierre-Louis Chipon.



Mars 2024, Début des travaux du centre de Santé

Depuis 2020 le secteur de Châtillon n'a plus médecin. Une partie de la population s'est retrouvée sans médecin traitant. Les communes de Boulc, Glandage, Menglon et Saint Roman se sont jointes à Châtillon pour ce projet. Actuellement l'intérieur du bâtiment est restructuré et l'accès depuis le champ de Foire comprendra un escalier et un élévateur.

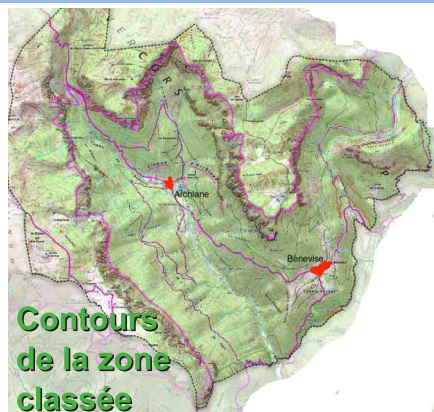


18 mai 2024, Décès de notre pharmacien Nabil Sennane

Ce fut un choc pour les habitants de Châtillon et alentours : le décès soudain de Nabil Sennane, notre pharmacien. Installé depuis avril 2017, il était devenu un habitant du village apprécié pour sa gentillesse, son accueil, sa serviabilité et sa compétence.

Nous le garderons dans notre mémoire et pensons fort à son épouse Maya et sa fille Sonia.

Nouvelles de nos villages



Archiane et Bénevisse

Ces 2 villages sont inclus dans le périmètre de protection du site "Cirque d'Archiane-Rocher de Combeau" qui a été reconnu par la commission supérieure des sites, perspectives et paysages. La décision finale ne semble pas encore avoir été prise par le ministère ! Dans tous les cas, Archiane restera inscrit et Bénevisse le deviendra.

À Archiane, l'enfouissement de tous les réseaux a été terminé. Ceci a permis aussi d'établir un nouvel éclairage dans le village.

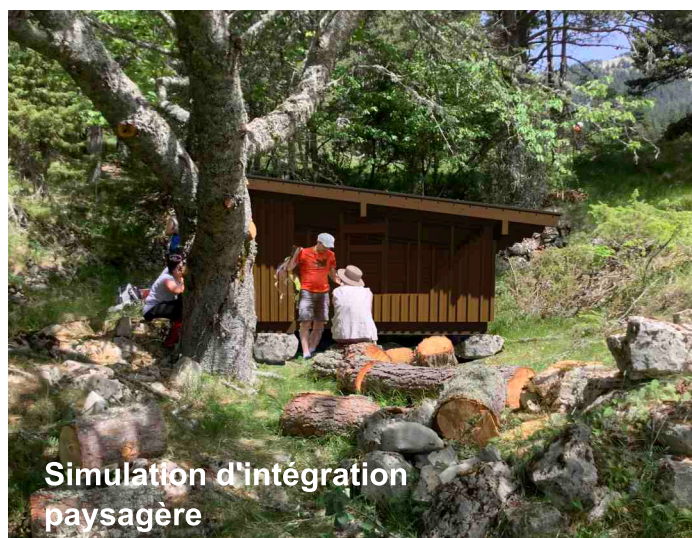
Les Nonières

Mise en place d'une boucle patrimoniale aux Nonières :

La Commune de Châtillon-en-Diois et le Parc Naturel Régional du Vercors ont souhaité mettre en valeur un chemin patrimonial faisant une boucle des Nonières aux Nonières, à la rencontre des générations qui ont façonné les paysages, éleveurs et cultivateurs de lavandes.

Ce circuit part des Nonières pour rejoindre le col de Côte Chèvre et revient aux Nonières en passant par le vallon de Combeau. Pour offrir aux randonneurs une halte dans la montée vers le col, il a été décidé d'établir un abri non gardé. Ceux-ci pourront se reposer et apprécier la quiétude d'un endroit aujourd'hui désert mais où l'on peut encore observer les traces de l'activité humaine.

Cet abri sera installé sur le site préparé par les jeunes accueillis aux Nonières au mois de septembre 2022 pour un chantier Concordia. L'abri a été fabriqué au plus près des ressources locales : bois de la scierie Maillefaud, façonnage des pièces par l'ESAT de Recoubeau.



Menée Menée, la façade de l'église rénovée

C'était une demande des habitants relayée par Michel Corréard qui représente Menée au conseil municipal : le crépi de l'église était en mauvais état. Il a fallu un peu de patience aux habitants, mais c'est fait. L'entreprise Chaffois est intervenue efficacement. Après mise à nu des pierres du bâti, il a été décidé de faire un crépi à l'affleurement. Le résultat en valait la chandelle. C'est important car cette façade de l'église bien visible depuis la route départementale semble là comme pour signaler aux gens de passage qu'ils traversent un village.

Mensac

Comme annoncé la rénovation de l'appartement situé à l'étage de l'ancienne école est presque terminée. Il est important pour Châtillon de pouvoir proposer des logements en location à la population.



Le budget de la commune

Il est en fait composé de 3 budgets séparés :

- Le budget communal
- Le budget Eau et Assainissement
- Le budget Piscine Camping

Ceci permet de mieux apprécier les finances de la commune.

Les budgets sont indépendants. Il faut noter que en cas de passage de la compétence Eau-Assainissement à la communauté de communes, l'indivualisation du budget permettra de mieux apprécier le coût en fonctionnement et investissement de cette compétence.

Le budget piscine-camping est encore grevé d'un emprunt (piscine) qui court encore sur quelques années. La fin de remboursement de cet emprunt devra permettre un meilleur développement du camping.

L'importance du budget dépend des projets montés par le conseil municipal et pour lesquels on cherche des subventions. La commune peut prétendre à un taux de subventionnement maximum de 80%. Il est donc important de définir les projets prioritaires, de les mettre à l'étude et de convaincre les collectivités ou organismes financeurs de les soutenir.

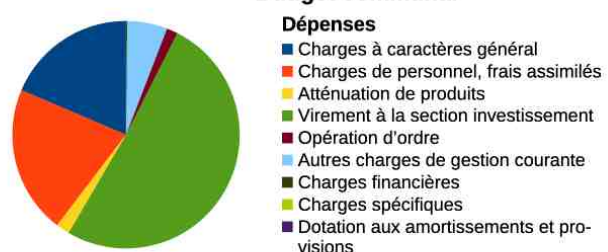
Ci-dessous vous avez les chiffres du budget principal de la commune.

Budget principal de la commune

Fonctionnement

Dépenses	Libellé	Montant
	Charges à caractères général	562 300,00 €
	Charges de personnel, frais assimilés	637 000,00 €
	Atténuation de produits	58 881,00 €
	Virement à la section investissement	1 542 150,00 €
	Opération d'ordre	47 500,00 €
	Autres charges de gestion courante	172 354,00 €
	Charges financières	4 011,00 €
	Charges spécifiques	500,00 €
	Dotations aux amortissements et provisions	950,00 €
	Total	3 025 646,00 €
Recettes	Résultat de fonctionnement reporté	381 262,40 €
	Produits services, domaine ventes diverses	262 400,00 €
	Impôts et taxes	443 000,00 €
	Dotations et participations	449 345,00 €
	Autres produits de gestion courante	1 489 639,00 €
	Total	3 025 646,40 €

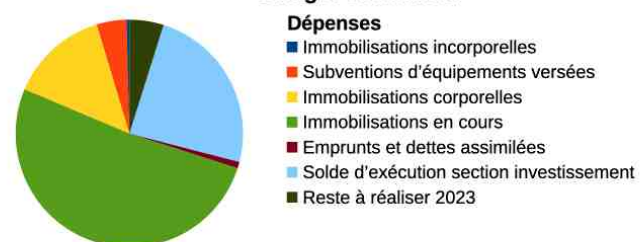
Budget communal



Investissement

Dépenses	Libellé	Montant
	Immobilisations incorporelles	15 000,00 €
	Subventions d'équipements versées	157 000,00 €
	Immobilisations corporelles	519 854,00 €
	Immobilisations en cours	1 903 596,40 €
	Emprunts et dettes assimilées	33 848,00 €
	Solde d'exécution section investissement	895 351,15 €
	Reste à réaliser 2023	180 000,00 €
	Total	3 704 649,55 €
Recettes	Subventions d'investissement	962 748,00 €
	Dotations, fonds divers et réserves	76 900,00 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	700 450,15 €
	Virement de la section de fonctionnement	1 542 150,40 €
	Opérations d'ordre de transfert entre section	47 500,00 €
	Reste à réaliser 2023	374 901,00 €
	Total	3 704 649,55 €

Budget communal



Les principales dépenses d'investissement correspondent aux projets suivants :

Solde d'exécution investissement	895 351 €
Extension réseaux électriques	24 000 €
Enfouissement réseau électrique	54 000 €
Voirie	40 000 €
Aménagements entrée ouest	1 059 000 €
Maison de santé	594 000 €
Appartement Mensac	230 000 €
Le Quai entrée ouest	246 400 €
Aménagements pastoraux	70 000 €
Créations logements communaux	342 696 €

Les principales ressources proviennent de subventions d'investissement de l'État (maison de santé), de la Région et du Département (aménagement de l'entrée ouest). Un virement de la section de fonctionnement permet d'équilibrer le budget d'investissement.

En conclusion, le budget communal 2024 présente un effort notable. Il s'équilibre en fonctionnement et investissement à hauteur de 6 730 295, 95 €.

Nous n'avons pas présenté ici le budget "Eau Assainissement" équilibré en dépenses et en recettes à 1 144 965,36 € et le budget "Camping Piscine" équilibré en dépenses et recettes à 677 877,19 €;

Une année de chantiers !



Commencés en mars 2023 avec la démolition du vieux hangar de l'équipement, les travaux ont continué en mai avec des opérations importantes de terrassement et de tranchées pour les réseaux. Le chantier a commencé à révéler ses intentions avec la construction de murs pour soutenir les terrasses. Les murs ont toujours fait murmurer ! Ce fut le cas : trop hauts pour certains, trop en ciment... Suite à



l'écoute des réactions des habitants, le mur ouest a été abaissé pour permettre une meilleure vision du dépôt de locomotive. Petit à petit les éléments prennent place : une belle fontaine, la construction du mur de fond d'une halle baptisée "Le quai" : nous



sommes sur un ancien site ferroviaire ! Mi-mars les statues en fer, œuvres du sculpteur Pierre-Louis Chipon, prennent leur place.

Un élément majeur du projet c'est la

végétalisation qui est mise en place : grands arbres, arbustes variés, pieds de vigne sont prêts à adoucir tout le côté minéral de l'espace.

Le Quai reçoit sa toiture, les derniers revêtements du sol sont en place. Il y aura un peu de retard à cause d'une météo bien capricieuse. Les derniers pylônes sont enlevés et les lampadaires mis en place.



Le résultat que nous pourrions découvrir fin juillet, c'est un jardin où il fera bon flâner, un chemin confortable et sûr pour les piétons qui rallient le centre du bourg depuis le quartier des vignes. Le dévoiement de chaussée devrait contribuer à ralentir les voitures. Pour nos visiteurs, ce sera une belle entrée de village, qui viendra ajouter au charme de notre village, un des plus beaux villages de France !



Ce n'est pas le seul chantier en cours : Le centre de santé est en plein travaux.

C'est aussi une belle promesse qui doit permettre à des médecins, sage-femme, infirmiers de travailler pour le bien-être de Châtillon et de nos voisins de Boulc, Glandage, Menglon et St Roman.

Pour finir signalons la réalisation d'une fresque chemin du moulin.

Châtillon est en plein développement. Le prochain chantier doit concerner la remise en état et la création de logements dans la maison Planchet, rue de la Gare, en bas du viol Porte Neuve.

Enfin une réflexion est engagée pour une réhabilitation de l'école.



Le Bez (ou Bès) et ses crues

C'est la rivière qui traverse Châtillon-en-Diois. Elle résulte de la confluence à Mensac de 2 rivières : L'Archiane et la rivière des Gâts qui drainent avec leurs affluents à Châtillon plus de 160 km² de bassin versant.

C'est une rivière domaniale appartenant à l'État sans doute à cause de son utilisation pour transporter le bois par flottage. Ceci implique pour les propriétaires riverains une servitude de marche-pied. Les clôtures doivent être implantées à 3,25 m de la rive.

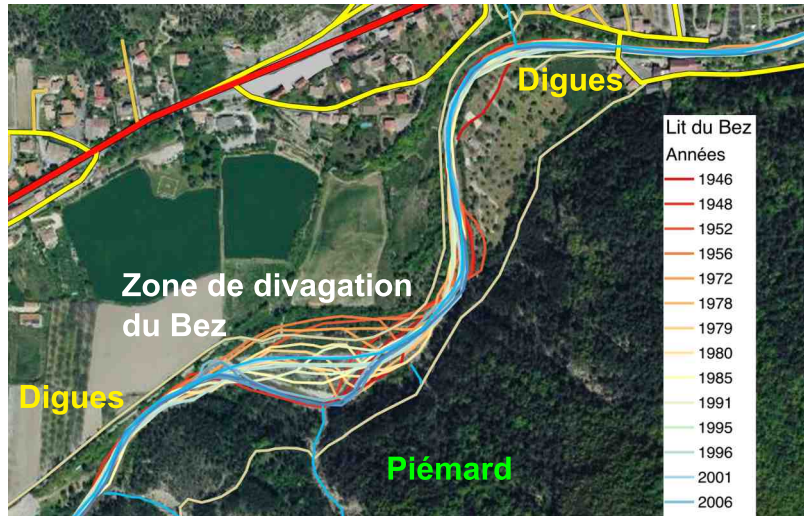
Avec un environnement montagneux, le Bez a un régime plutôt torrentiel. Généralement calme, il peut présenter des crues aussi brusques que puissantes. En regardant les 24 dernières années, la crue du 3 décembre 2003 est extrême, avec à Châtillon un débit maximum qui a dépassé les 110m³ par seconde.



Le Bès en crue le 3 décembre 2003 en direction de Piémard

Dans le passage de Châtillon, où la rivière est endiguée, l'eau a envahi une partie du camping et les courts de tennis. Juste en sortie du village, au droit du camping GCU, le lit dispose progressivement de plus de place avant d'aller buter sur les pentes de Piémard. Le lit alors brutalement déplacé vers le sud est venu rogner les pentes de Piémard et particulièrement le cône de déjection d'un torrent. Cela a fait apparaître la structure de ce cône constitué des roches

transportées par le torrent. Cette crue importante avec un débit de pointe de plus de 120 m³ par seconde, apparaît comme l'exemple d'une crue centennale. Ces changements de lit se sont produits à plusieurs reprises fois depuis 1946 (voir ci-dessous).



Plus récemment en 2023 et 2024 des crues se sont produites. La dernière a entamé la rive en amont de Châtillon à un endroit où l'ancienne digue de protection est rompue (photo ci-dessous).



Le chemin de promenade le long du Bès en aval de Châtillon s'est aussi éboulé.

Le réchauffement climatique induit une plus grande quantité d'eau dans l'atmosphère ; est-ce que ces crues seront plus fréquentes et /ou plus fortes ? Il faut y penser !



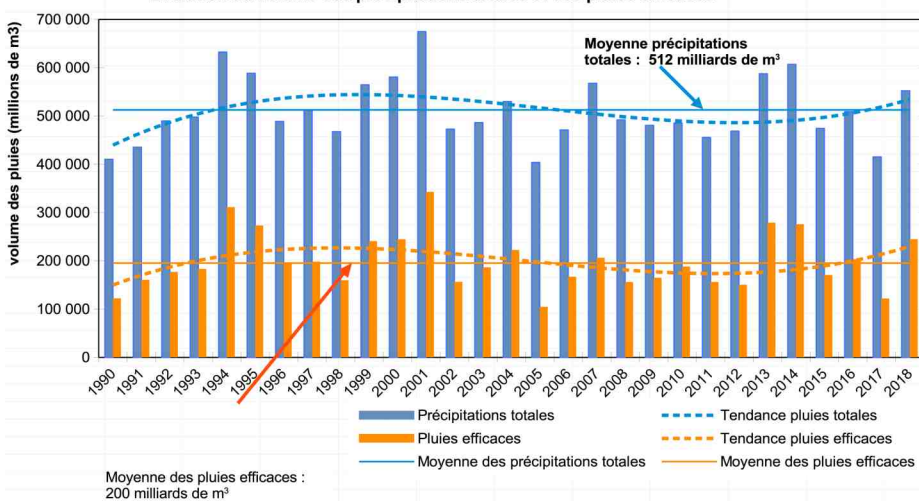
L'eau en France et à Châtillon-en-Diois

Le climat change et l'on passe d'épisodes de pluies intenses à des périodes de sécheresse qui sont à l'origine de dégâts importants ou de difficultés pour l'agriculture.

Un point sur l'eau en France métropolitaine :

En France métropolitaine, les précipitations apportent en moyenne **512 milliards de m³** d'eau par an (valeurs 1981-2010). Une partie de l'eau retourne vers l'atmosphère via l'évaporation du sol et surtout de la végétation. L'autre partie, environ 40 % soit 200 milliards de m³, constitue la pluie efficace. C'est l'eau qui est disponible pour les cours d'eau et les nappes souterraines via les écoulements et l'infiltration. Il s'y ajoute et s'y retransche l'eau des rivières transfrontalières (7 milliards de m³ en moins).

Évolution du volume des précipitations totales et des pluies efficaces



Source : Météo-France.Traitements : SDES, 2020.

La période 1990-2018 apparaît plus sèche que la normale, mais avec des pluies efficaces supérieures à la normale 12 années sur 29 (40 % des années).

L'eau est donc abondante en France, mais répartie inégalement dans le temps (saisons) et dans l'espace (sur le territoire). En particulier l'eau est plus rare pendant l'été, période de forte consommation.

Le tableau ci-dessous montre le volume d'eau prélevé et de l'eau réellement consommée: **4,1 Milliards de m³**.

Prélèvements d'eau	Pourcentage	Milliards de m ³
Refroidissement centrale électrique	50	16
Alimentation des canaux	16	5,12
Pour l'eau potable	16,5	5,28
Agriculture	9,5	3,04
Industrie	8	2,56
Total	100	32
Eau utilisée après rejet sans les canaux		
	Pourcentage	Milliards de m ³
Refroidissement centrale électrique	12	0,492
Pour l'eau potable	26	1,066
Agriculture	58	2,378
Industrie	4	0,164
Total	100	4,1

soit environ 15 % des eaux prélevées

Le point à Châtillon-en-Diois

Châtillon est une commune favorisée car elle bénéficie d'un réservoir naturel d'eau souterraine dans les roches de Glandasse et plus largement du plateau du sud du Vercors. Encore faut-il que ce plateau soit bien enneigé l'hiver et arrosé pour être alimenté. Nos villages les plus hauts, en particulier Bénévise, sont plus exposés à un manque d'eau l'été.

Le bourg de Châtillon et les villages possèdent un réseau d'eau potable, développé au cours du temps. Ce réseau est fonctionnel, mais doit être entretenu et modernisé. La consommation totale *estimée* pour la commune de Châtillon (villages et fontaines sans compteurs) est de l'ordre de 220 000 m³.

Prévoir le futur !

Les risques concernant l'alimentation en eau entraînent des législations et réglementations de plus en plus strictes et complexes. Ces contraintes se comprennent parfaitement dans certaines régions, mais sont plus difficiles à comprendre chez nous ! Il faut cependant les accepter, notamment quand il s'agit de réparer et moderniser nos réseaux.

2 usages concernant la population :

- L'eau potable : la situation est différente selon que l'on dispose d'une eau de source qui ne nécessite pratiquement pas de traitement, comme à Châtillon, ou qu'il faille traiter de l'eau non potable puisée dans une rivière, ce qui est très coûteux.
- L'eau pour l'agriculture, surtout pour les cultures d'été.

Pour tenir compte des périodes sèches plus importantes, il faut à la fois être plus économe en eau et faire des réserves. On peut aussi envisager de transférer de l'eau d'une région à une autre.

À terme, il est donc important de développer des infrastructures et par exemple d'utiliser des méthodes de stockage les meilleures possibles.

Le prix de l'eau pour les particuliers :

- Les réglementations toujours plus fortes : entretien des réseaux, augmentation des capacités de réserve,
- La décision de regrouper les services au niveau de la communauté de communes en 2026
- La nécessité de construire des infrastructures, tendent toutes à induire des coûts importants. Le consommateur va être amené à payer plus cher son eau potable dans les années qui viennent.

La question reste posée de l'adaptation possible (ou nécessaire) des différentes règles selon les territoires.

référence : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/leau-en-france-ressource-et-utilisation-synthese-des-connaissances-en-2021>

La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est un service public. Une convention entre la mairie, la médiathèque départementale et l'association "**Châtillon Livres et Rencontres**" définit son fonctionnement.

Tout adulte inscrit à la bibliothèque est membre de l'association.

Elle fonctionne grâce à une dizaine de bénévoles, habitant Châtillon et aussi Menglon, Laval d'Aix et Die.

La médiathèque de Die prête des livres renouvelés chaque année. La bibliothèque peut aussi y réserver des livres pour répondre à la demande d'un lecteur.

Une fréquentation en hausse

Depuis juillet dernier, 160 adultes dont une dizaine de touristes ou résidents secondaires et une centaine d'enfants se sont inscrits. Les adultes ont emprunté 2200 livres et les enfants 600. Plusieurs familles viennent aussi régulièrement passer un moment sans s'inscrire : l'inscription n'est nécessaire que pour emprunter des livres !

De plus, les enfants de l'école, qui viennent chaque semaine, ont emprunté 1580 livres.

Le club de lecteurs

Une fois par mois des lecteurs se réunissent pour parler de livres qu'ils ont aimés, et se les échanger.

La journée biennale des auteurs

En juillet 2023 la "journée des auteurs" a accueilli 29 auteurs et 2 maisons d'édition du Diois, ainsi que 2 revues locales.

Animations diverses

Pendant le festival Arts et Vigne, nous avons rendu hommage à Jean Oddoz, en lisant des extraits de ses livres lors d'une balade.

Nous avons participé aux journées du patrimoine avec une exposition sur l'histoire des bibliothèques de Châtillon, à la fête de la Science avec une conférence sur l'intelligence artificielle, au Printemps des poètes, avec une soirée de lectures dont il reste une trace sur les fenêtres du village.

Pendant l'hiver, la bibliothèque a exposé les aquarelles de Guy Nicod, et les gouaches de Yves Bergeret.

Pendant les vacances scolaires, nous avons proposé des animations familiales, autour de la fabrication de pop-up, ou de jeux autour du sport et des Jeux Olympiques.

Un nom pour la bibliothèque

La bibliothèque a été baptisée "bibliothèque municipale Yvonne Oddon" en mémoire d'une personne remarquable par son engagement dans la résistance et dans le développement

des bibliothèques ouvertes au plus large public. Une exposition a été consacrée à l'action de cette grande dame méconnue. Le jour de l'inauguration, nous avons accueilli la pièce de théâtre "Yvonne Oddon, l'école du Far West" qui relate sa vie.

Les ventes de livres

Des habitants de Châtillon et des environs nous donnent beaucoup de livres. Depuis un an, nous en avons mis en rayon 600 (350 adultes et 250 jeunesse). Nous mettons les autres en vente, la dernière vente a eu lieu en avril, la prochaine aura lieu les 9 et 10 novembre 2024.

Les projets :

En août, l'animation familiale "dis-moi dix mots", autour du sport et des JO sera reconduite le vendredi 16 août.

A partir de septembre, un atelier d'écriture mensuel sera animé par Claire Bonnelle.

La prochaine "journée des auteurs" est prévue en juillet 2025.

Une bibliothèque, c'est la possibilité pour chacun de découvrir des auteurs et leur univers, des documents, et c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges, avec les bibliothécaires et avec les autres lecteurs !

Les bénévoles sont heureux de vous y accueillir !

Horaires habituels :

mardi 16h-18h

mercredi 14h-16h

vendredi et dimanche 10h30 à 12h

(fermée le mercredi en juillet et août)

Inscription : 5 € par an, gratuit pour les moins de 18 ans

Contact : Mairie, place du Reviron. **04 75 21 27 79**
aux heures d'ouverture



À propos d'Yvonne Oddon

Yvonne Oddon est née en 1902 à Gap. Sa famille a une maison aux Payats, à Menglon. C'est dans le cimetière familial, face au Glandasse qu'elle aimait, qu'elle a été inhumée en 1982.

Une vocation

Après le bac, elle est admise en 1924 à l'école américaine des bibliothécaires à Paris, école fondée dans le cadre de l'aide à la reconstruction des zones dévastées par la guerre de 14-18.

Elle s'y montre brillante.

Une nouvelle conception des bibliothèques

Lors de stages aux Etats-Unis, elle découvre des conceptions très nouvelles, comme le système de classification des livres ou le prêt des livres à partir de bibliobus.

Les bibliothécaires formées par cette école, ont imposé une conception humaniste des bibliothèques. Une bibliothèque n'est plus un lieu réservé à des intellectuels ou des chercheurs. mais c'est devenu aussi un lieu de rencontres, ouvert à tous. Un lieu dans lequel on peut trouver toutes sortes de livres, pour se distraire, pour s'informer, pour apprendre, et aussi pour échanger.

La bibliothèque du musée de l'Homme

En 1929, Yvonne Oddon est recrutée pour organiser la bibliothèque du musée d'ethnologie du Trocadéro. Elle participe à la transformation de ce musée, qui va devenir le Musée de l'Homme.

Elle parvient à imposer aux architectes du nouveau musée les conceptions nouvelles. Le musée et sa bibliothèque seront ouverts à tous. Chacun, sans connaissance préalable, peut le fréquenter pour s'y instruire ou s'y distraire.

Lors de l'inauguration du Musée de l'Homme en 1938, l'ethnologue Paul Rivet, son directeur, affirme "L'humanité est un tout indivisible, non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps".

Yvonne Oddon et la plupart de ceux qui ont créé ce musée partagent cette vision humaniste, qui dans les années 30 était à l'opposé des idéologies nationalistes et racistes qui montaient en Europe.

La résistante

Dès juin 1940, elle et ses collègues du Musée de l'Homme Anatole Lewitzky et Boris Vildé s'opposent

à la propa-gande nazie.

Ils aident d'abord à l'évasion de prisonniers, puis diffusent des tracts et impriment dans le sous-sol du Musée un journal clandestin. Yvonne Oddon en a proposé le titre : "Résistance".

Ils ont ainsi créé l'un des premiers réseaux de Résistance en France.

En février 1941, ce réseau est dénoncé. En février 1942, 19 personnes sont jugées, 10 sont condamnées à mort. Les 7 hommes, dont Anatole Lewitzky, compagnon d'Yvonne Oddon, sont fusillés au Mont Valérien. Les 3 femmes, dont la peine de mort a été suspendue, sont déportées en Allemagne.

Yvonne Oddon est détenue sous le statut Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard) dans plusieurs prisons puis à Ravensbrück et à Mauthausen. Elle est libérée par l'intervention de la Croix Rouge le 22 avril 1945.

A son retour à Paris en mai 1945, elle témoigne des conditions de vie dans les camps. Puis, elle vient se reposer aux Payats auprès de sa famille. Avec 2 autres déportées, elle témoigne à nouveau de ce qu'elles ont vécu, lors d'une soirée organisée à Châtillon le 25 août 1945.

Sa mission de bibliothécaire

En 1946 elle lance dans le Diois Vercors la bibliothèque circulante. Puis elle reprend son travail au Musée de l'Homme.

Elle participe à la publication du "guide du bibliothécaire", véritable bible professionnelle qui sera ré-éditée de 1931 à 1974.

Elle assure à mi-temps la direction du "Conseil International des Musées" de l'UNESCO. Elle anime des missions pour lutter contre l'analphabétisme, pour développer des bibliothèques et des musées, et former leur personnel.

Sa ténacité et son militantisme ont été honorés : elle reçoit la Croix de guerre avec palmes, la médaille de la Résistance, et est promue en 1980 commandeur de la Légion d'honneur.

La nouvelle bibliothèque du musée de l'Homme porte son nom et une plaque à la médiathèque de Die rappelle son action.



L'ÉCOLE DE CHÂTILLON

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'école de Châtillon comptait 78 élèves à la rentrée répartis dans quatre classes :

- TPS/PS/MS/GS avec Laurence Armand, et Odile Justafré et Valérie Gorin,
 - TPS/PS/MS/GS avec Aline Viard, Émilie Gary.
 - CP/CE1 avec Maryline Guillaume.
 - CE1/CE2 avec Laurène Vivenzio et Cassandre Roux.
- 27 élèves étaient scolarisés en CM1-CM2 à l'école de Menglon.

L'année scolaire

En plus des heures de classe, les élèves ont des activités régulières :

- Ils se rendent une heure à la bibliothèque tous les mardis, le matin pour les maternelles et un après-midi par quinzaine pour les élémentaires. Ils choisissent chacun un livre pour l'emprunter.
- L'ensemble des enfants ont bénéficié de huit séances de danse avec Caroline Jamet, professeure de danse *. Une façon d'apprendre à mieux maîtriser ses mouvements, de sentir le rythme. Les parents ont pu apprécier le résultat en fin d'année lors d'une présentation dans la salle Kubnick. (**)



À la suite de ces séances, les élèves de CE1 CE2 ont par ailleurs présenté leur chorégraphie sur la scène de l'Eden à Crest dans le cadre du dispositif Mom'Danse (organisé par la Fédération des œuvres laïques et le département). (**)

Au cours de l'année, diverses occasions ont permis aux élèves de découvrir d'autres univers :

Les classes maternelles :

Les deux classes ont poursuivi les sorties "nature" aux alentours de l'école, à raison d'une matinée par quinzaine. Ils ont pu découvrir les différents milieux naturels à proximité de l'école.

Toujours localement, les enfants sont allés visiter les serres des maraîchers Jeanne et Jérôme. Les enfants ont pu déguster des fruits et légumes de saison.



Les élèves sont aussi allés au cinéma dans le cadre du programme "école et cinéma" : ils ont vu le film "Nanouk l'esquimau". (* et **)

Les classes élémentaires :

Les élèves sont allés trois fois à Die dans le cadre du programme "école et cinéma". Ils ont pu assister à la projection de trois films : "Calamity une enfance de Martha Jane Cannary", "Arbres", "Nanouk l'esquimau". (* et **)

Les élèves de CE1-CE2 ont travaillé sur le projet "À l'eau quoi ?" et ont bénéficié de deux interventions du Syndicat Mixte de la Rivière Drôme autour d'un jeu : Gaspido. Ce jeu permet de parler des économies d'eau, en particulier pour faire le diagnostic de l'école : fuites et actions à mettre en place pour faire des économies d'eau.



Ils ont aussi participé à une séance en extérieur pour apprendre à mesurer le débit d'un cours d'eau. Les enfants ont aussi pu faire un diagnostic de leur maison et passer à la pratique avec un kit pour faire des économies d'eau.

Dans le cadre d'un projet "mission ruralité Diois", les élèves de CE1-CE2 ont visité la tour de Crest et dessiné leur blason lors d'un atelier. (**)

Au cours de l'année :

- Pour les journées du patrimoine en septembre, les classes de maternelles et les élèves de CP ont pu bénéficier d'une visite guidée de la place du Reviron par Bernard Ravet. L'occasion d'attirer leur attention vers l'architecture et les vieilles pierres. Pour ces mêmes journées, tous les CE1 et CE2 se sont intéressés à l'histoire de la piscine municipale.

- En juin, tous les élèves ont suivi une visite guidée de la caserne des pompiers : découverte des véhicules ; explication sur la prise en charge des appels au secours avec le numéro de téléphone 18. Une occasion de faire apprécier à nos citoyens en herbe le dévouement de nos pompiers volontaires et peut-être de leur donner le goût de rendre service à la société.



- Le 21 mai, toutes les classes du RPI sont parties en randonnée au col de Chironne avec un accompagnateur de moyenne montagne ; une belle journée ! Selon les groupes, nous avons pu voir des vautours, des lièvres, des chamois.



- Enfin, l'année scolaire se termine avec des séances à la piscine de Châtillon. Chaque classe bénéficie de 4 à 5 séances.

Financements :

* communes

** coopérative des parents

La rentrée de septembre 2024

Nos prévisions d'effectifs à la rentrée sont constamment en mouvement depuis mars et actuellement nous sommes sur une prévision de 98 élèves sur les deux écoles au lieu de 102, l'an dernier. L'école de Châtillon n'a donc pas pu bénéficier du maintien du poste provisoire.

Si les effectifs remontent significativement d'ici la rentrée, un poste provisoire pourra être à nouveau mis à disposition sur l'école.

Aline part à la retraite

La fin de cette année est marquée par le départ à la retraite d'Aline Viard, enseignante en classe de maternelle. C'est depuis 1995 qu'elle s'est occupée des enfants de maternelle. Quelques-uns de ses anciens élèves et toute l'équipe de l'école étaient présents pour lui souhaiter une bonne retraite.



Fleurs et Fontaines

L'association "Fleurs et Fontaines" est née en 1993 du désir de la municipalité d'adhérer aux « Villages Botaniques de la Drôme ® » et qui devait selon les termes de la charte de qualité, s'appuyer sur le soutien de bénévoles organisés en association.

"Fleurs et Fontaines" a donc déterminé en lien avec les élus, un circuit botanique sur le thème des plantes grimpantes et couvre sol. Il y a aujourd'hui 400 espèces différentes de plantes dans les 18 massifs du circuit.

Le conseil d'administration a la charge du choix des plantes et de la réalisation des documents pédagogiques ; l'entretien des massifs est assuré par le jardinier, employé municipal.

L'association finance l'achat des plantes du circuit botanique ainsi que celles du fleurissement d'automne et d'été à partir de ses ressources propres : cotisations de ses membres (160 en 2023), divers dons, et bénéfices de la "Fête aux Plantes Rares" organisée

tous les ans le deuxième dimanche de septembre au Champ de Foire (accès gratuit pour les visiteurs).

"Fleurs et Fontaines" assure également l'entretien de sentiers de randonnée pédestre. Pour cette activité, elle a signé une convention de partenariat avec le Département. Elle a aussi participé à la rédaction du **Topo Guide du Diois**.

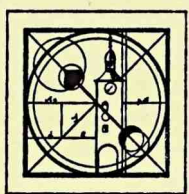
Le conseil d'administration compte 14 membres et le bureau se compose de : Marie-Jo Baude, présidente – Bernadette Audra, trésorière – Albert Arbaut, trésorier adjoint – Colette Moreau, secrétaire – Alyette Farjon, secrétaire adjointe.

Courriel: chatillon26-fleursetfontaines@orange.fr

Site web : villagesbotaniques-de-la-drome.fr
et fetedesplantes-chatillonendiois.fr



ACSPADE



L'Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et de Défense de l'Environnement (ACSPADE) est une association fondée en 1989. L'ACSPADE se donne pour but de contribuer à la préservation et à la

valorisation du patrimoine naturel et architectural de Châtillon-en-Diois commune nouvelle. C'est dire que le champ est vaste !

L'association a été l'un des acteurs dans la rénovation de la Mairie, elle intervient dans l'amélioration du village en participant à la restauration de façades remarquables.

Chaque année, les **Journées européennes du Patrimoine** sont l'occasion par l'association de proposer des événements.

- Randonnée promenade guidée sur les traces de l'héritage bio-culturel du XIXe siècle;
- Visite de la tour de l'horloge et la découverte de la

charpente restaurée

- Exposition "Petite histoire du sport à Châtillon au XXe siècle"

- Exposition sur l'histoire de l'hôtel de l'Argentière.

Cette année 2024 est marquée par la commémoration du 80^e anniversaire de la libération du Diois et du Vercors. L'ACSPADE, en participation avec la mairie de Châtillon, organise plusieurs événements (détails dans l'Echo de Châtillon de juillet et sur internet).

Le bureau de l'association

Co-présidents : Jacqueline Bernard, Régis Allain, Bernard Ravet

Secrétaire Sylvie Veye Chareton

Tésorier : Hubert Meffre

Contact par courriel : contact.acspade@gmail.com

ou par formulaire de contact sur le site :

<https://www.patrimoine-chatillonendiois.fr/>

Les Jeunes Loups Châtillonnais



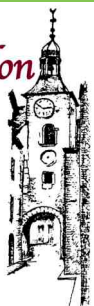
L'association des "Jeunes Loups Châtillonnais", créée il y a maintenant plus de 30 ans, s'occupe de l'organisation de diverses festivités dans le but d'animer et faire vivre le village de Châtillon-en-Diois.

En particulier : **La Vogue**, le 2^e dimanche de juillet et **La Foire d'Automne**.

"Les Jeunes Loups Châtillonnais".

Châtillon Arts et Vigne

Châtillon
Arts
et
Vigne



L'association a pour vocation principale et dans l'intérêt général de mettre en valeur le patrimoine rural, naturel, cultivé et bâti de la commune nouvelle de Châtillon en Diois et des communes du canton du Diois qui souhaitent s'associer aux événements organisés. Elle a pour but de développer toute activité culturelle favorisant la découverte de ce patrimoine et la création artistique.

La Foire aux greniers en juillet, qui permet de collecter du financement, a connu une importante affluence. Les exposants et visiteurs ont apprécié le nouveau lieu en grande partie ombragée.

La 28^e édition du "Festival Arts et Vigne" a été une nouvelle fois une belle réussite. Le dévouement d'une équipe investie et bien rodée et de nombreux bénévoles, font de ce festival un moment festif incontournable à la hauteur d'un "des plus beaux villages de France". Sans oublier le soutien de la mairie, des professionnels (viticulteurs, entreprises, commerçants, artisans etc.).

Châtillon Arts et Vigne
3 rue de Reclus - 26410 Châtillon en Diois
Tél : 04.75.21.25.91
Courriel : chatillonartsetvigne@free.fr
Site web : <https://www.chatillon-artsetvigne.fr/>

Gymnastique Volontaire du Haut Diois



Envie de vous sentir bien, de rester en forme ?

Faire une activité physique selon votre rythme...

Vous dépenser en toute simplicité le matin, l'après-midi ou après une journée bien remplie ou simplement pour le plaisir ? Plus de doute ! Inscrivez-vous au Club **Gymnastique Volontaire du Haut Diois**.

L'Association fédérale, reconnue par le label "Qualité Club Sport Santé", existe depuis 45 ans et vous propose divers cours pour tous les goûts, pour tous les âges (de 7 à 99 ans), pour tous les budgets et à différentes heures de la journée !

Deux animatrices diplômées dispensent ces cours : marche nordique, zumba light, gym tonique, gym

douce, gym équilibre, pilates (10 cours au total par semaine) dans 3 lieux différents (Châtillon, Menglon, Luc).

Pour plus de renseignements :

- forum des associations à Châtillon-en-Diois le 6 septembre et à Luc-en-Diois le 7 septembre,

- par mail : gvhautdiois@orange.fr

- par téléphone : 07.82.23.60.51,

- sur facebook : <http://www.facebook.com/gvhd26>.

Faire du sport régulièrement procure une sensation de bien-être physique mais agit aussi sur notre moral et notre santé générale ! Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous...

Pour le Bureau GVHD,
La Présidente Régine ODDOZ
07.82.23.60.51



La Boîte à Faire

Fondée en février 2021, l'association a son siège à la Mairie de Châtillon. Elle dispose d'un terrain prêté par la Mairie, derrière la Maison St Jean.

L'association défend des valeurs d'entraide, de partage, de solidarité et d'échanges en favorisant le lien social entre citoyens à travers des projets collectifs. Pour cela elle s'implique dans la vie de la commune auprès de toute la population, des plus jeunes aux plus âgés.

Elle peut aussi accueillir diverses activités qui entrent le cadre de ses valeurs : chacun peut proposer une activité, la faire valider par le conseil collégial et la mettre en pratique.

L'adhésion à la Boîte à Faire est à prix libre.

Projets déjà réalisés et en cours : Poulailier collectif, jardin partagé, verger.

Projets à venir à la rentrée de septembre/octobre : Atelier Chants du monde, événements festifs pour fin 2024/2025.

L'association sera présente lors du prochain Forum des Associations le 6 septembre.

Courriel : laboiteafaite@riseup.net

Tél : 06 09 10 21 00 uniquement en journée de 10h à 12h et 14h à 16h

Club de l'Adoux



L'association "Club de l'Adoux" c'est le lieu où se retrouvent les aînés de Châtillon en Diois pour se distraire, se cultiver et voyager. C'est aussi et surtout

le moyen pour les membres du Club de s'assurer des relations sociales amicales, bienveillantes et conviviales : Chaque vendredi après-midi, ceux qui le souhaitent se retrouvent pour partager un moment (cartes, scrabble, jeux de société, pétanque).

En 2023 un programme d'excursions et voyages a été mis au point avec 5 clubs de seniors du Diois : "Amitié lucoise" de Luc-en-Diois, "Le Pied de la Vallée" de Menglon, "L'Oiseau bleu du Glandasse" de

Solaure-en-Diois et "L'Escapade" de Die ainsi que la "Fnaca".

Le Club de l'Adoux comprend 60 membres et le conseil d'administration est composé de 7 bénévoles. Le bureau est constitué de 3 membres :

Serge Baude, président
Bernadette Audra, vice-présidente
Patricia Martin, trésorière.

Contact : adouxchatillon26@orange.fr

PS: Nous avons une pensée amicale pour Madeleine Orand et Asoundine Borel qui nous ont quittés récemment.

Tennis club de Châtillon-en-Diois



Le Tennis Club est affilié à la Fédération Française de Tennis et dépend de la Ligue AURA et du Comité Drôme-Ardèche. Le club dispose de deux courts situés dans le site du Camping municipal.

Nous proposons :

- Du Tennis loisir accessible à tous
- Des compétitions individuelles et par équipe
- Des cours pour les enfants
- Des cours à la demande pour les adultes et les joueurs non adhérents au club

Nos manifestations :

- Rencontres toutes les semaines (jeudi et dimanche) des adultes
- Fête du Tennis pour les enfants au moment de Roland Garros
- Déplacement à Lyon pour le tournoi Open Parc. Voir Jouer les 20 premiers mondiaux

• Fin des cours avant vacances scolaires de juillet (tous ensemble jeux puis collation et surprise).

Pour simplifier la location des courts pour les joueurs externes et faciliter l'accès des courts pour les adhérents, le club a décidé d'installer une serrure connectée. En se connectant avec son portable sur Hello Asso, chacun pourra choisir date et heure, régler la somme affichée et recevoir par SMS un code d'entrée 10 minutes avant l'heure choisie.



Art'Star

L'Association est toujours là avec ses marchés des 4 saisons et ses brocantes qui viennent animer Châtillon 4 fois par an.

Vous pouvez venir et apporter vos idées !

Contact : Eric Joanin, Président
Place du Reviron

Les autres associations

Les Fruits de la vie, Association des résidents du quartier du Bez de Châtillon-en-Diois, La Boule de l'Edelweiss (boule lyonnaise) ...

Vous pourrez retrouver toutes ces associations châtilloises au Forum des Associations:

vendredi 8 septembre 2023 de 16h30 à 19h30

Le Site WEB de la Mairie de Châtillon-en-Diois

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr/>

Urgences

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112	SAMU	15
POMPIERS	18	URGENCES DENTAIRES	15
GENDARMERIE	17	GENDARMERIE Châtillon	04 75 21 10 10

Santé

HÔPITAL DE DIE	Standard	04 75 22 55 00	PHARMACIE DE CHÂTILLON
	Imagerie	0475 22 55 03	<i>Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h</i>
Cab. INFIRMIER	Haut Diois	04 75 21 39 88	SANTÉ ANIMALE : Vétérinaires à Die
Cab. INFIRMIER	du Glandasse	07 85 61 50 80	A. Rosset 04 75 22 24 73
OSTÉOPATHE J. Roiseux	sur rdv	04 75 21 25 51	M. Grelewicz 04 75 22 00 97
OSTÉOPATHE S. Malafonte	sur rdv	07 66 18 22 24	

Services

ABRACADABRA	Centre de loisirs	04 75 21 26 13	FRANCE SERVICES
CRÈCHE À PETITS PAS		04 27 55 00 49	<i>renseignements 04 75 22 31 87</i>
LES SÉRÉNIDES	St Jean	04 75 21 18 44	<i>À la mairie de Châtillon :</i>
	<i>Résidence autonomie</i>		<i>Mercredi , jeudi et vendredi de 9h à 12h</i>
TAXI JO		04 75 21 01 01	<i>Jeudi de 13h30 à 16h30</i>
SERVICE CORRESPONDANCE :			CONSEILLER NUMÉRIQUE <i>sur RV</i> 07 84 95 39 26
	<i>Sur présentation du titre de transport (train, car)</i>		
	<i>Rens. Réserv. (au moins 24h avant) : 0 810 26 26 07</i>		BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE YVONNE ODDON
	<i>(0,06€ TTC/min + coût appel local depuis un fixe)</i>		Rez de chaussée, Mairie, 1 Place du Reviron
OFFICE DE TOURISME		04 75 21 10 07	<i>Mardi 16h à 18h,</i>
	<i>Du 8 juillet au 1 septembre ouvert tous les jours sauf</i>		<i>Mercredi 14h à 16h (sauf juillet et août)</i>
	<i>samedi et dimanche de 9h30 à 12h30 et de 15h à</i>		<i>Vendredi et dimanche de 10h30 à 12h</i>
	<i>18h30, samedi de 9h30 à 12h30, Dimanche fermé.</i>		MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin
MAIRIE DE CHÂTILLON		04 75 21 14 44	DÉCHETTERIE Route de Menglon :
	<i>Lundi à vendredi, le matin de 9h à 12h</i>		<i>Lundi, Mercredi, Vendredi 14h-17h30</i>
	<i>Mairie annexe des Nonières le vendredi après-midi</i>		<i>Samedi 9h à 12h</i>
	<i>de 14h à 17h</i>		DISTRIBUTEUR DE BILLETS
AGENCE POSTALE COMMUNALE			<i>6 Rue du Reclus à Châtillon.</i>
	<i>Lundi au samedi 9h30-12h30, levée 14h30</i>		

Loisirs

PISCINE MUNICIPALE	06 08 00 31 33
CAMPING MUNICIPAL	04 75 21 10 30
	06 43 00 25 00
TENNIS CLUB sur réservation	06 74 39 59 75
	Juillet août
BOULODROME	06 75 36 77 04



Rappel pour la sécurité

Le brûlage des déchets verts (tontes de gazon, taille de haies , etc) est interdit. Tous les feux sont interdits quel que soit le vent en juillet et août.

Commerces et Artisanat

ALIMENTATION

ALIMENTATION Carrefour Express	04 75 21 14 66
<i>Boucherie, épicerie</i>	
BOULANGERIE SAUVET	04 75 21 13 22
<i>Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie</i>	
CHEZ KIKI	04 75 21 69 64
<i>Produits du Terroir, vins et Clairette Jaillance</i>	
FERME DU CABRICOU	04 75 21 10 93 / 06 70 48 60 83
<i>Fromage de chèvre bio</i>	
MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin	
PISCICULTURE D'ARCHIANE	04 75 21 10 19
<i>1 Route des sources, Archiane</i>	

VINS ET CLAIRETTE

DOMAINE DE MAUPAS	04 75 21 18 81 / 06 08 57 85 57
<i>Cave Jérôme Cayol</i>	
CAVEAU DE MARCOU	04 75 21 14 66
<i>Vins et Clairette de la cave Jaillance, Chocolat</i>	

ARTISANAT - BOUTIQUES

MARTINE ARTISANAT	04 75 21 15 49
<i>2 Rue des Rostangs</i>	
DERRIÈRE LA FONTAINE	06 78 02 90 05
<i>Créations, produits locaux, Place Dévoluy</i>	
LE GRENIER D'ODETTE	07 68 80 93 09
<i>Brocante, Rue des Jardins, Ven, Sam, Dim matin</i>	
O'BOUDOIR DES SENTEURS	06 03 02 19 24
<i>Bougies parfumées, 65 Chemin des Vignes</i>	

SERVICES

PRESSE-TABAC Le long du Bez	04 75 21 67 27
<i>Livres, cartes postales, souvenirs</i>	
ASSURANCES GROUPAMA	04 75 21 17 77

ART

Martine SPEYBROUCK	
<i>Photographie d'art</i>	
Ali BENYAHYA, artiste peintre	
<i>Galerie, 26 Rue Neuve</i>	
Yudena AYALA PÉREZ	06 95 03 01 51
<i>Poterie, sculpture, 26 Rue de la Gare</i>	
DO'ARTIFLORE,	06 40 05 83 68
<i>Fleurs soie et tergal, 22 rue de la Gare</i>	

GARAGE AUTOMOBILE

GARAGE GENIN	04 75 21 14 14
<i>Agent Renault, Z.A. Route de Menglon</i>	

ARTISANS

Châtillon	
MAÇONNERIE CHAFFOIS et Fils	04 75 21 12 51
MAÇONNERIE ESTELLE	04 75 21 16 56
PLOMBERIE DU GLANDASSE	06 85 16 70 56
	ou 06 76 86 25 30
ACCRO'CHEZ VOUS	06 72 84 40 98
<i>ODDOZ Pascal, Travaux sur cordes/Élagueur</i>	
PLÂTRIER NICOLAS REY	04 75 21 75 93
Les Nonières	
ÉLECTRICITÉ TRESCH'ELEC	09 66 90 55 61
FERRONNERIE LOIC DEBOIRE	06 42 69 83 07
Mensac	
ÉLECTRICITÉ MAXIME MARIT	06 41 51 04 46
SCIERIE MAILLEFAUD	04 75 21 10 27
Menée	
ÉBÉNISTE PASCAL PERNIN	04 26 58 84 99
	06 89 43 11 98
Bénevisse	
MAÇONNERIE BÉGOUD	07 86 02 04 96

Restauration - Hôtellerie

LE BISTROQUET	04 75 21 13 13	SNACK DE LA PISCINE	04 75 21 15 13
<i>Restaurant de l'hôtel du Dauphiné</i>		CHEZ TAMTA	06 42 43 67 21
<i>Cuisine évolutive tout en saveur</i>		<i>Cuisine asiatique, plats à emporter</i>	
LE CAVEAU	04 75 21 18 77	Dans les villages de Châtillon :	
<i>Cuisine traditionnelle, plats et pizza à emporter</i>		HÔTEL RESTAURANT DU MONT BARRAL***	
RESTAURANT DU LAC BLEU	04 75 21 85 30	<i>Les Nonières</i>	
<i>Restauration le soir</i>		04 75 21 12 21	
LE MOULIN D'ENZO	04 75 21 10 73	AUBERGE DE COMBEAU	
<i>Cuisine traditionnelle, plats et pizzas</i>		<i>Vallon de Combeau</i>	
LE CLOS DES LILAS	06 34 67 48 30	LE REFUGE D'ARCHIANE	
<i>Plats "fait maison" produits frais et locaux</i>		04 75 21 24 47	
CAFÉ DES TROIS CLOCHERS	04 75 22 03 37	BUVETTE chez Ulysse	
<i>Café, Restaurant, plats à emporter</i>		<i>Archiane</i>	
LES 2 MONDES	06 71 03 75 64	06 42 50 44 23	
<i>Crêpes, plats et dessert du jour</i>			